



Les Troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant tout-venant Bilan et prise en soins orthophoniques

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

1. Mener une anamnèse spécifique aux troubles de l'oralité alimentaire
2. Comprendre la nécessité de la prise en charge pluri-disciplinaire
3. Mettre en place une prise en soins spécifique selon un axe gnoso-praxique, sensoriel et/ou comportemental.
4. Mettre en place un travail de prévention dans le cadre de la prématurité ou de pathologies spécifiques

Thème :

Les troubles de l'oralité alimentaire sont aujourd'hui reconnus comme un trouble pédiatrique important, qui touche des enfants tout-venant. Ils concernent tant des nouveaux-nés qui présentent des difficultés de succion, d'allaitement, que des enfants plus grands, qui vont avoir des difficultés à se diversifier, et qui vont présenter, parfois jusqu'à des âges avancés, une sélectivité alimentaire importante, refusant les morceaux, présentant des nausées et des vomissements importants selon les textures, etc.

La formation initiale des orthophonistes a intégré l'enseignement de l'oralité alimentaire depuis la réforme des études en 2013. Les actes de bilan et de rééducation des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité ont rejoint la nomenclature des orthophonistes en avril 2018 grâce à l'avenant 16 de la NGAP signé en juillet 2017. L'orthophoniste est donc au cœur de la prise en soin de ces troubles, en lien avec les autres professionnels de santé (psychomotriciens, ergothérapeute...).

La prise en soins orthophonique se situe au croisement de 3 sphères :

- une sphère oro-motrice : comment l'enfant utilise sa bouche, sa langue dans tous les actes d'oralité (succion, tétée, mastication...)
- une sphère sensorielle : le profil sensoriel de chaque enfant (et une éventuelle hyper ou hyposensibilité orale, voire corporelle)
- une sphère cognitive, affective, comportementale : le rapport de l'enfant à la nourriture, construit en fonction des réactions parentales face aux comportements de l'enfant, mais également le rapport des parents à l'alimentation.

Une prise en soins orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité alimentaire ne peut se faire qu'à la condition que ces 3 sphères soient prises en compte et que chaque partenaire (orthophoniste, parents et enfant) prenne sa part de responsabilités, dans l'écoute, le respect des valeurs familiales, culturelle et la bienveillance.

Recommandations HAS (février 2020) : Troubles du neuro-développement – Repérage et orientation des enfants à risque

Les troubles de l'oralité alimentaire et verbale font partie des orientations vers les interventions précoces simultanément ou en attente du diagnostic.

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Formateur : Marie-Gabrielle RIBEYRON-BERGER, orthophoniste

Date : 05 et 06 octobre 2023

Durée : 2 jours (14 H)

Horaires : 9 h 00 – 17 h 30

Lieu : CHAUMONT (52 000) IBIS Styles CHAUMOINT CENTRE GARE 25 rue Toupot de Beveaux

Tarifs : Libéral : 448 € / Salarié : 500 €

Public visé : orthophonistes

Prérequis : diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

Délai d'inscription : 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

Nombre de participants : 20

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre les étapes-clefs du développement intra-utérin dans le développement de l'oralité alimentaire
2. Comprendre le développement de l'oralité alimentaire, en lien avec le développement
3. Comprendre la notion d'intégration sensorielle
4. Apprendre à mener à bien une démarche de soins en oralité alimentaire : bilan et prise en soins

Moyens pédagogiques techniques

- Diaporama
- Etudes de cas : bilan d'enfants de tous âges à analyser
- Vidéos / photos de prises en soins
- Remise d'un livret complet

Moyens d'encadrement

Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant cette formation. Il s'agit de :

Isabelle GODONAISE-AUBRY
11 rue de l'Eglise 51400 MOURMELON-LE-GRAND
06.80.33.98.43

isabellegodonaise.solformation@gmail.com

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

- >1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.
- >2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

- >3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

Programme détaillé

JOUR 1 : Jeudi 05 octobre 2023 (9h-17h45)

MATINEE 1 (9h-13h00) : - Durée : 3H45 plus pause de 15 minutes

- Présentation de la formation et attentes des stagiaires : 30 min, tour de table
- Données théoriques, anatomiques et physiologiques de l'oralité alimentaire : Les 4 piliers développementaux
 - Pilier 1 : Aspects gnosopraxiques et moteurs : 2h00
 - Pilier 2 : Aspects organiques : 15 min
 - Pilier 3 : Aspects sensoriels : 45 min
 - Piliers 4 : Aspects environnementaux et comportementaux : 15min

APRES-MIDI 1 (14h15-17h45) : Durée : 3H15 plus pause de 15 minutes

- Développement conjoint des oralités alimentaire, verbale, et développement psychomoteur : 1h30
- Les troubles de l'oralité alimentaire : 1h30
- Néophobie alimentaire et troubles de l'oralité alimentaire : 15 min

JOUR 2 : Vendredi 06 octobre 2023 (9h-17h45)

MATINEE 2 (9h-12h30) : - Durée : 3H15 plus pause de 15 minutes

- Réactivation des notions vues la veille, 15 min
- Le bilan orthophonique : une anamnèse spécifique, 2h15
- Etudes de cas à partir de bilans anonymisés : 45 minutes

SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



APRES-MIDI 2 (13h45-17h45) : Durée : 3H45 plus 15 minutes de pause

- la prise en soins orthophonique des troubles d'oralité
 - La respiration nasale, 30 minutes
 - Difficultés comportementales et accompagnement parental, 1h00
 - Difficultés sensorielles, 1h15
 - Difficultés gnosopraxiques, 1h00

4

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation Hôtel Ibis Styles en centre-ville, situé à 2 min à pied de la gare de Chaumont, à 10 min de l'autoroute A5 et 20 min de l'autoroute A31. Garage sécurisé au rez-de-chaussée et parking extérieur clos à l'arrière de l'hôtel (rue Tour Mongearde) sur réservation en appelant l'hôtel. Possibilité de loger sur place. D'autres hôtels sont également disponibles en centre-ville de Chaumont. Nombreux commerces (dont une très belle librairie jeunesse), cinéma, restaurants et monuments à proximité.

Pour le covoiturage éventuel : merci de prendre contact avec l'organisatrice qui vous mettra en relation.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : dossiers de vos patients éventuellement ; matériel pour prise de note.

INSCRIPTION

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.

Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication et éligibilité par l'ANDPC.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2023 (sous réserve d'éligibilité de la formation au DPC).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Sous réserve d'éligibilité non encore connue à la date de publication de ce programme, cette formation permettra aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2023.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site www.monodpc.fr, 1 mois avant la formation. Veuillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

5

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.